

Plan d'actions

Adaptation au changement climatique

2025-2028



Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME

AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Point d'information préalable : les différents dispositifs territoriaux liés à la transition écologique.

ÉCHELLE PETR



PCAET

Plan climat air énergie territorial

Document obligatoire mis en place à l'échelle du PETR, dédié à l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction des gaz à effet de serre et l'adaptation au changement climatique.

**SOCLE OBLIGATOIRE DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

ÉCHELLE CCPO



TETE

Territoire engagé transition écologique

Feuille de route qui va permettre de déployer le PCAET à l'échelle de la communauté de communes. Tous les services de la CCPSO sont concernés (eau, déchets, économie, achat...).

**OUTIL DE MISE EN OEUVRE
DE CE SOCLE SUR LE
TERRITOIRE**



TACCT

Trajectoires d'adaptation au changement climatique du territoire

Domaine de TETE sur lequel la CCPO a choisi de concentrer une part importante de ces efforts. Choix d'une thématique "centrale" est obligatoire lors de l'entrée dans le dispositif "Accélérateur de transition".

**COMPLÉMENT SPÉCIFIQUE
SUR L'ADAPTATION**

Sommaire

ACC : Adaptation au Changement Climatique

TETE : Territoire Engagé Transition Ecologique

ICU : Ilot de Chaleur Urbain

AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

AAP : Appel à Projets

BE : Bureau d'Etudes

Plan d'actions adaptation au changement climatique 2025-2028

1. Réaliser des actions éducatives dans les écoles.....	5
2. Renforcer l'isolation thermique des bâtiments scolaires	8
3. Désimperméabilisation dans et aux abords des établissements scolaires	11
4. Mise en place de systèmes de gestion de la ressource en eau.	14
5. Intégrer des actions de formation aux économies d'énergie pour les personnels et enseignants	16
6. Etude à l'installation de systèmes renouvelables et/ou économes en énergies dans les écoles.....	19
7. Créer des espaces végétalisés et/ou ombragés de détente et de fraîcheur dans les cours d'école.	21
8. Accompagner les lycées du territoire dans la labélisation Lycée 3D.	23
9. Organiser des appels à projets pour des initiatives scolaires sur l'ACC.....	25
10. Structurer les établissements en interne pour faire émerger des plans d'actions et lutter contre les initiatives isolées.	27
11. Créer un clausier proposant des actions d'expérimentation à l'ACC.	29
12. Mettre en place des retours d'expériences des actions proposées.	31
13. Créer un guide accessible aux administrés relatif au climat passé et à venir et aux solutions d'adaptation possibles sur le territoire.	34
14. Informer les entreprises du territoire sur les moyens existants pour financer leurs démarches d'adaptation.	36
15. Mener des actions de sensibilisation à destination des groupes vulnérables.....	38
16. Proposer un cycle de conférences sur les impacts du changement climatique.	41
17. Créer un réseau d'acteurs citoyens afin d'agir, de partager et d'échanger sur les bonnes pratiques.	44
18. Organiser un Appel à Projets relatif à des initiatives citoyennes sur l'ACC.	47
19. Intégrer les élus et la gouvernance dans une dynamique de prise de compétence sur les questions de transition écologique.....	49
20. Développer le partage de connaissances et la mise en action par le biais de partenariats.	52

1. Réaliser des actions éducatives dans les écoles

Identification générale

- Axe n°1: Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique.
- Ateliers et campagnes de sensibilisation sur l'adaptation au changement climatique du public scolaire.
- Education au changement climatique
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°3

Gain adaptation	++
Gain atténuation	++
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

Le territoire du Pays de Sainte Odile est déjà confronté à des effets du changement climatique : épisodes de sécheresse, tensions sur la ressource en eau, augmentation des températures, atteintes à la biodiversité et au patrimoine forestier.

Malgré ces constats, les connaissances sur les enjeux climatiques locaux et sur les gestes d'adaptation au quotidien restent limitées, notamment parmi les plus jeunes publics. Cette action répond donc à un besoin d'éducation et de sensibilisation ancrée localement, en s'appuyant sur les acteurs du territoire.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Organiser des ateliers interactifs en classe.
- ☐ Créer des supports pédagogiques adaptés.
- ☐ Former des enseignants et animateurs à l'animation de ces ateliers.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

Sensibiliser aux impacts du changement climatique et aux solutions d'adaptation, en ciblant les publics scolaires de :

- ☐ Renforcer la compréhension des phénomènes climatiques locaux.
- ☐ Promouvoir des comportements individuels et collectifs favorables à l'adaptation.
- ☐ Créer une culture commune de la résilience climatique sur le territoire.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur : CCPSO, PETR

Acteur	Rôle
Pays de Sainte Odile / Collectivité	Pilotage, coordination, co-financement
Établissements scolaires / Rectorat	Accueil et intégration dans les programmes

Associations locales (environnement, jeunesse)	Animation et co-cr�ation de contenus
M�diateurs scientifiques	Conception et diffusion d'ateliers
Public cible :	El�ves, professeurs
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (� pr�ciser) : ☒ Action port�e � l'�chelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Cartographie, consultations des acteurs du territoire et lancement d'action dans les lyc�es du territoire.	Cr�ation d'un cycle de formation pour le public primaire. Echange avec le dernier lyc�e du territoire non encore rencontr� .	Formation du personnel dans les lyc�es et proposition de contenu dans les coll�ges.	Consolidation des initiatives en place et formation � de nouvelles m�thodes de sensibilisation.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
21 000�	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Cette action aide le territoire   s'adapter au changement climatique en renfor ant les connaissances locales. Elle permet aux habitants,  l ves et enseignants de mieux comprendre les effets du climat sur leur environnement et d'adopter des gestes adapt s au quotidien. En sensibilisant et en formant les acteurs du territoire, elle favorise des comportements durables face aux diverses vuln rabilit s.

Point d'attention : veiller   proposer des outils adapt s au publics,   b n ficier de retours d'exp riences annuels et   permettre la mont e en comp tence des personnels enseignants pour mieux nous accompagner.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
Taux de satisfaction des participants (>80 %) sur un rapport de satisfaction réalisé par les prestataires.	- Nombre d'ateliers réalisés sur le territoire >30/an. - Nombre d'élèves, enseignants et habitants participants >=750/an - Diversité de supports pédagogiques diffusés.

2. Renforcer l'isolation thermique des bâtiments scolaires

Identification générale

- Axe n°2 : Adapter les locaux et espaces dédiés à l'éducation
- Programme de rénovation thermique des écoles
- Rénovation énergétique / Confort thermique
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°4

Gain adaptation	++++
Gain atténuation	++++
Gain gaz à effet de serre	++++

CONTEXTE

Le parc scolaire de la CCPO est composé majoritairement de bâtiments anciens. Ces écoles présentent dans leur majorité :

- Des **déperditions importantes** par les toitures, murs et menuiseries,
- Une **ventilation insuffisante** entraînant une mauvaise qualité de l'air,
- Un **confort thermique limité** en hiver comme en été,
- Des **coûts énergétiques** élevés.

Ces conditions nuisent à la qualité d'apprentissage et au bien-être des enfants et du personnel, tout en contribuant fortement aux émissions de gaz à effet de serre du patrimoine communal. Le changement climatique accentue encore ces enjeux : vagues de chaleur plus fréquentes, périodes de froid plus courtes mais plus intenses, augmentation du prix de l'énergie. Face à cela, la rénovation énergétique des bâtiments scolaires constitue une action prioritaire d'adaptation et d'atténuation à la fois, avec un impact durable sur les finances publiques, la santé et le confort des usagers.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Réaliser un audit énergétique des bâtiments prioritaires.
- ☐ Isoler toitures, murs, menuiseries.
- ☐ Former le personnel à la gestion des équipements.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Réaliser l'audit thermique d'au moins une école pour chaque commune du territoire.
- ☐ Réaliser le montage financier et le lancement des opérations d'isolation.
- ☐ Améliorer le confort d'été de 2°C par rapport à la période avant-travaux.
- ☐ Co-construire le projet avec le personnel et le former.

PORTAGE & PARTENAIRES	
Porteur :	CCPSO, communes, département, région.
Acteur	Rôle
Collectivité / Communes	Maîtrise d'ouvrage, choix des priorités, suivi des travaux, mobilisation budgétaire.
Rectorat / Éducation nationale	Pilotage des projets collèges et lycées
Services techniques communaux ou intercommunaux	Suivi technique, maintenance, gestion des consommations.
Bureaux d'études thermiques et architectes	AMO des audits, conception des solutions techniques, chiffrage
Entreprises locales du BTP	Travaux, suivi de chantier.
ADEME, Banque des Territoires et Région Grand Est	Aides financières, appui méthodologique, intégration dans les programmes régionaux Edurenov et stratégie air-énergie-territoriale de l'ADEME
Fonds européens (FEDER, LIFE)	Financement de projets exemplaires dans les bâtiments publics.
Syndicats d'énergie ou opérateurs énergétiques (ex : SDEA, Enedis, etc.)	Raccordement et appui si changement de source d'énergie ou passage en ENR.
Public cible :	Parc scolaire primaire du territoire avec les communes. Support pour les collèges et lycées, gérés par le département et la région.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☐ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Entrée dans le programme Edurenov de la Banque des Territoires et réalisation des premiers audits.	Continuité des audits, montages financiers des projets en collaboration avec le module Subzen de la Banque Postale.	Lancement des travaux et finalisation des derniers montages financiers.	Finalisation des projets de rénovation.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
50 000€ Banque des Territoires via audits 2 000 000€ Isolation thermiques et travaux, financé par les communes, Fond Vert, subventions régionales, ADEME	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

L'isolation des écoles permet de réduire la chaleur dans les salles de classe et d'améliorer le confort des élèves et des enseignants en été, ce qui aide à mieux faire face aux vagues de chaleur. Elle contribue aussi en hiver à diminuer la consommation d'énergie. Enfin elle préserve la santé des élèves et réduit les émissions de GES tout en valorisant le bâtiment et son image écologique.

Point d'attention : veiller au respect du droit de la commande publique, à la bonne gestion de ces projets très lourds et à la vérification des éventuelles malfaçons afin de permettre un rendu à la hauteur des résultats des audits énergétiques.

INDICATEURS

Qualitatif	Quantitatif
Confort d'été avant-après : -2°C minimum sur les contrôles thermiques	- Nombre d'audit réalisés par an (> 2) : 100% des écoles primaires hors Obernai pour 2028 - Réduction moyenne des consommations énergétiques (kWh/m²/an) : -40% après travaux (comparaison factures avant/après)

3. Désimperméabilisation dans et aux abords des établissements scolaires

Identification générale

- Axe n°2 : Adapter les locaux et espaces dédiés à l'éducation
- Mettre en œuvre des mesures de réduction de la surchauffe urbaine dans et autour des établissements scolaires par désimperméabilisation
- Aménagement durable / Adaptation climatique des espaces éducatifs
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°4

Gain adaptation	+++
Gain atténuation	++
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

Les épisodes de chaleur extrême sont en nette augmentation dans le territoire du Pays de Sainte Odile, avec un impact direct sur le bien-être, la concentration et la santé des élèves et du personnel éducatif.

Les cours d'école, parkings et abords des établissements scolaires sont souvent fortement minéralisés (béton, bitume), peu végétalisés et dépourvus d'ombrage. Ces surfaces accumulent et restituent la chaleur, créant de véritables phénomènes de surchauffe.

Cette situation contribue à :

- La hausse des températures localisées (jusqu'à +10°C si ICU)
- Une augmentation de la consommation d'eau pour l'arrosage,
- Une dégradation du confort et de la qualité de vie des usagers.

La désimperméabilisation des établissements scolaires et de leurs abords est donc un levier d'adaptation climatique et un vecteur de santé publique, tout en apportant des co-bénéfices en biodiversité, qualité de l'air et cadre de vie.

*La notion *d'abords*, est ici présentée comme les espaces à proximités immédiate des établissements scolaires où les élèves sont déposés et récupérés en entrée et sortie de classe.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Diagnostic : Réaliser un diagnostic thermique et d'imperméabilisation des sols, identifier les zones prioritaires.
- ☐ Végétalisation : Planter des arbres d'ombrage et créer des zones de végétation basse.
- ☐ Aménagement des sols : Installer des matériaux réfléchissants ou perméables.
- ☐ Création d'ombres : Développer des pergolas, zones d'ombre artificielle voire point d'eau si besoin identifié.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

☐ Réduire la température perçue dans les espaces éducatifs extérieurs et améliorer le confort thermique des usagers, tout en renforçant la résilience des établissements face aux épisodes de forte chaleur.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur : Communes, CCPSO

Acteur	Rôle
Établissements scolaires	Mise à disposition des espaces, collaboration sur le calendrier des travaux, implication des élèves dans les projets pédagogiques.
Entreprises du paysage / BTP spécialisées et services techniques	Réalisation des travaux (plantations, sols perméables, ombrières), maintenance ponctuelle.
Bureaux d'études environnement (URBITAT +...)	Réalisation des diagnostics thermiques et cartographie des zones d'îlots de chaleur, recommandations techniques, suivi de performance, AMO.
ADEME	Appui méthodologique, financement partiel, valorisation du projet comme démonstrateur local d'adaptation climatique.
Agence de l'eau Rhin-Meuse	Soutien pour la gestion des eaux de pluie, intégration de solutions favorisant l'infiltration et le rafraîchissement urbain.
Élus et collectivités locales	Pilotage politique du projet, mobilisation des financements, coordination entre services et partenaires, MO.

Public cible : Administrés du territoire : élèves, professeurs, particuliers, élus, agents publics...

TERRITOIRE(S) COUVERT(S)

- ☒ Ensemble du territoire de la CCPO
☐ Communes (à préciser) :
☐ Action portée à l'échelle du PETR

CALENDRIER ET ETAPES

2025	2026	2027	2028
Accompagnement des initiatives d'aménagement des communes volontaires (village d'avenir...).	Diagnostic de désimperméabilisation des sols.	Propositions de solutions et montage des projets. Lancement de la mise en place des projets.	Finalisation des projets.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Investissement	Fonctionnement
Chiffrage à venir selon les projets.	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Cette action aide le territoire à s'adapter au changement climatique en renforçant les connaissances locales. Elle permet aux habitants, élèves et enseignants de mieux comprendre les effets du climat sur leur environnement et d'adopter des gestes adaptés au quotidien. En sensibilisant et en formant les acteurs du territoire, elle favorise des comportements durables face aux diverses vulnérabilités.

INDICATEURS

Qualitatif	Quantitatif
	• % de surface désimperméabilisée : >30% des surfaces de cours à horizon 2030 • % de surface désimperméabilisée aux abords des bâtiments scolaires.

4. Mise en place de systèmes de gestion de la ressource en eau.

Identification générale

- Axe n°2 : Adapter les locaux et espaces dédiés à l'éducation
- Optimisation de la ressource en eau dans les établissements scolaires
- Gestion durable de l'eau
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°14

Gain adaptation	+++
Gain atténuation	+
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

Dans un contexte de changement climatique, il devient nécessaire d'adopter une approche économe, circulaire et résiliente de la gestion de l'eau dans les écoles, conciliant réduction des consommations, valorisation de l'eau de pluie et infiltration des eaux à la parcelle.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Installer des équipements hydro-économes (robinets, chasses d'eau).
- ☐ Récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage voire les sanitaires.
- ☐ Suivre les consommations et détecter les fuites.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Réduire la consommation d'eau potable et renforcer la résilience des établissements face aux sécheresses.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur : Communes, CCPSO

Acteur	Rôle
Agence de l'eau Rhin-Meuse	Subvention des équipements hydro-économes, accompagnement technique sur les systèmes de récupération et réutilisation de l'eau de pluie, suivi des volumes économisés.
Collectivités techniques / services	Maîtrise d'ouvrage, installation des équipements, maintenance des installations et suivi de la consommation, coordination avec les établissements scolaires, subvention des récupérateurs.
Entreprises	Fourniture et installation des équipements hydro-économes, systèmes de récupération des eaux de pluie, entretien technique et conseils.
Région Grand Est	Soutien financier et coordination avec les dispositifs régionaux de transition écologique et adaptation au changement climatique.
Élus / pilotage local	Validation des choix techniques, mobilisation des budgets, suivi global du projet et communication auprès de la population.

Public cible :	Ecoles du territoire ainsi que leurs usagers.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☐ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Accompagnement des initiatives déjà engagées par les communes.	100% de systèmes hydro économes installés dans les écoles rénovées.	Etude du % des surfaces désimperméabilisés par établissement.	Objectif de réduction de la consommation d'eau des écoles rénovées de 10%.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
Chiffrage à venir selon les projets.	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Réduction des coûts de fonctionnement de l'établissement, renforcement de la conscience écologique des usagers, valorisation de l'image de l'établissement.

Point d'attention : dimensionner au plus juste les équipements et veiller à leur entretien afin d'éviter la prolifération de moustiques à proximité.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
- Réduction moyenne de la consommation d'eau potable (m³/an) : -10% à climat équivalent - Connaissance des surfaces désimperméabilisées de 100% des écoles maternelles et primaires.	Nombre d'équipements hydro-économes installés : 100% des bâtiments rénovés.

5. Intégrer des actions de formation aux économies d'énergie pour les personnels et enseignants

Identification générale

- Axe n°1: Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique
- Modules de formation aux économies d'énergie
- Formation / Transition énergétique

Gain adaptation	++
Gain atténuation	++
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

Les établissements scolaires représentent environ 30 % de la consommation énergétique des bâtiments communaux en France (Sudeducation) et le territoire du Pays de Sainte Odile possède de nombreux bâtiments scolaires et administratifs dont la gestion énergétique n'est pas toujours optimisée.

Les personnels et enseignants disposent de peu de connaissances sur les pratiques éco-responsables et sur l'utilisation efficace des équipements économes en énergie (chauffage, éclairage, ventilation, équipements informatiques).

Le manque de formation contribue à des consommations énergétiques plus élevées et à un impact environnemental accru, alors que de nombreuses solutions simples pourraient être mises en place rapidement.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Organiser des sessions de formation.
- ☐ Créer des supports pratiques (fiches mémo, tutoriels).
- ☐ Évaluer l'impact grâce aux factures énergétiques, référents environnements dans les écoles ?

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Former les personnels et enseignants à la maîtrise de l'énergie et aux bonnes pratiques.

PORTAGE & PARTENAIRES	
Porteur :	Communes, CCPSO
Acteur	Rôle
Agence de l'eau Rhin-Meuse	Subvention des équipements hydro-économes, accompagnement technique sur les systèmes de récupération et réutilisation de l'eau de pluie, suivi des volumes économisés.
Collectivités techniques / services	Maîtrise d'ouvrage, installation des équipements, maintenance des installations et suivi de la consommation, coordination avec les établissements scolaires, subvention des récupérateurs.
Entreprises	Fourniture et installation des équipements hydro-économes, systèmes de récupération des eaux de pluie, entretien technique et conseils.
Région Grand Est	Soutien financier et coordination avec les dispositifs régionaux de transition écologique et adaptation au changement climatique.
Élus / pilotage local	Validation des choix techniques, mobilisation des budgets, suivi global du projet et communication auprès de la population.
Public cible :	Personnel des écoles du territoire.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☐ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
	Mise en place du cahier des charges et création des supports.	Lancement des initiatives.	Consolidation du programme.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
12 000€ via l'action d'assistance à maîtrise d'usage.	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Réduction des coûts de fonctionnement de l'établissement, renforcement de la conscience écologique des usagers, valorisation de l'image de l'établissement.

Point d'attention : échanger avec les personnels et enseignants sur l'usage des bâtiments ainsi que leur fonctionnement afin de bénéficier de leurs retours d'expériences.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
• Taux d'adoption de geste écoresponsable et amélioration continue : via enquête interne • Réduction de la consommation énergétique (kWh/an) à climat équivalent • Taux de satisfaction des supports (>80%)	• Support pédagogiques distribués : 100% des établissements scolaires • Outils de sensibilisations déployés : 1 à 2 par an

6. Etude à l'installation de systèmes renouvelables et/ou économes en énergies dans les écoles.

Identification générale

- Axe n°2 : Adapter les locaux et espaces dédiés à l'éducation
- Déploiement d'énergies renouvelables dans les écoles
- Transition énergétique / Autonomie
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°11

Gain adaptation	++
Gain atténuation	++++
Gain gaz à effet de serre	++++

CONTEXTE

Les établissements scolaires français sont responsables d'environ 30 % de la consommation énergétique des bâtiments publics, soit près de 280 millions de m² de surface occupée. Sur notre territoire, la majorité des systèmes de chauffage et de climatisation sont anciens et peu efficaces.

D'autre part, les énergies renouvelables représentent 23,0 % de la consommation finale brute d'énergie en France en 2024, avec une production record de 148 TWh d'électricité renouvelable, dont 6 % proviennent du solaire photovoltaïque (Statistiques du DD). Parallèlement, le potentiel d'autoconsommation solaire des établissements scolaires du territoire reste largement sous-exploité.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Réaliser un diagnostic des potentiels d'économie d'énergie, puis d'installation d'énergies vertes lorsque la situation le permet.
- ☐ Promouvoir l'installation de systèmes plus performants ainsi que de systèmes renouvelables.
- ☐ Former le personnel à la maintenance et à l'optimisation.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Réduire l'empreinte carbone des établissements, notamment en ayant recours à des énergies renouvelables lorsque cela est possible.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur : Communes, CCPSO pour les écoles primaires, Département, Région

Acteur	Rôle
Entreprises spécialisées	Conception, installation et maintenance des systèmes énergétiques.
ADEME	Accompagnement technique, financement partiel, conseils sur les meilleures pratiques.
Région	Soutien financier via des subventions régionales, coordination des projets à l'échelle territoriale, actions sur les lycées.
Enedis	Raccordement des installations au réseau électrique, gestion de la production et de la consommation d'énergie.

EDF	Fourniture d'électricité, accompagnement dans la gestion de l'autoconsommation.
Potentiellement : acteurs de l'ESS et citoyens	Participation à des projets citoyens.
Public cible :	Parc scolaire primaire du territoire avec les communes. Support pour les collèges et lycées, gérés par le département et la région.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☐ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
-	Mise en place du cahier des charges et création des supports.	Lancement des initiatives.	Consolidation du programme.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
200 000€ estimé pour la modification des systèmes de chaufferies et la mise en place de systèmes renouvelables, financés par les communes, ADEME, fond ACCTE.	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Réduction des coûts de fonctionnement de l'établissement, renforcement de la conscience écologique des usagers, valorisation de l'image de l'établissement.

Point d'attention : Veiller à respecter un ordre précis dans les actions de rénovation : rénovation thermique, modification des systèmes de chauffage puis installations renouvelables afin d'éviter toute installation surdimensionnée.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
- Relance du projet énergétique citoyen - Etude du potentiel ENR des bâtiments scolaires par les bureaux d'études dans 100% des opérations d'audit énergétique des écoles.	- Etude du potentiel de chaufferies plus performantes et économes dans 100% des opérations d'audit énergétique des écoles. - Etude du potentiel ENR ≥ 3 établissements scolaires

7. Créer des espaces végétalisés et/ou ombragés de détente et de fraîcheur dans les cours d'école.

Identification générale

- Axe n°2 : Adapter les locaux et espaces dédiés à l'éducation
- Aménagement d'espaces de détente et de fraîcheur
- Santé / Bien-être / Adaptation climatique
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°4

Gain adaptation	+++
Gain atténuation	+
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

Les épisodes de chaleurs se multiplient en Alsace : entre 1991 et 2023, la température moyenne estivale a augmenté de +1,2 °C, avec des pics atteignant 38–40 °C dans certaines zones urbaines (Météo France). Selon une étude de Santé Publique France (2022), les enfants et adolescents sont parmi les plus vulnérables aux vagues de chaleur.

L'aménagement de zone d'ombre et en premier lieu la plantation d'arbres dans les espaces scolaires et urbains permet de limiter l'exposition au soleil, de réduire la température et d'offrir des lieux de fraîcheur, contribuant ainsi à protéger les usagers lors des vagues de chaleur.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Identification de l'existant.
- ☐ Aménagement des zones ombragées.
- ☐ Association des élèves à la conception des espaces.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Améliorer le confort d'été des élèves.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur :	Communes, CCPSO pour les écoles primaires
Acteur	Rôle
Paysagistes / bureaux d'études	Conception des aménagements et choix des essences adaptées au climat local.
Services espaces verts	Mise en œuvre des plantations, entretien et suivi de la végétation.
Établissements scolaires / élèves	Participation à la conception et au suivi des espaces, projets pédagogiques.
Collectivités locales	Pilotage, financement et intégration dans les projets scolaires et urbains.
Public cible :	Parc scolaire primaire du territoire avec les communes. Support pour les collèges et lycées, gérés par le département et la région.

TERRITOIRE(S) COUVERT(S)

- ☒ Ensemble du territoire de la CCPO
☐ Communes (à préciser) :
☐ Action portée à l'échelle du PETR

CALENDRIER ET ETAPES

2025	2026	2027	2028
Formation du porteur de projet à la lutte contre les surchauffes urbaines.	Diagnostic de la situation des cours.	Lancement des initiatives.	Consolidation du programme.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Investissement	Fonctionnement
Chiffrage à venir selon les projets.	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Amélioration du confort et du bien-être des enfants et adolescents, en réduisant le stress thermique et en favorisant un cadre d'apprentissage plus agréable. Cela contribue également à enrichir la biodiversité locale, à améliorer la qualité de l'air et à sensibiliser la communauté scolaire aux enjeux environnementaux.

Point d'attention :

- Solutions vertes : veiller à choisir des essences locales et adaptées à nos climats, idéalement des très jeunes arbustes ayant encore leur racine tubulaire.
- Solutions grises : choisir des ombrages adaptés à la réglementation propre aux écoles.

INDICATEURS

Qualitatif	Quantitatif
• Toujours priorisé les solutions vertes aux solutions grises lorsque cela est possible.	• Espaces aménagés : 100% des écoles disposent d'espace d'ombrage extérieur pouvant accueillir l'ensemble des élèves.

8. Accompagner les lycées du territoire dans la labélisation Lycée E3D.

Identification générale

- Axe n°1: Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique.
- Parcours de labellisation « Lycée E3D » des établissements scolaires
- Formation / Éducation

Gain adaptation	++
Gain atténuation	+
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

En 2023, la France comptait 14 198 établissements scolaires labellisés E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable), sur un objectif de 20 000 d'ici 2025-2026 et 100 % d'ici 2030.

Ce label a pour objectif d'encourager et d'encadrer les établissements scolaires dans la mise en place d'initiatives et de projets en lien avec la transition écologique.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Accompagner les établissements scolaires dans la structuration d'une démarche de transition écologique.
- ☐ Donner les clés aux établissements pour candidater au Label.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Rendre les établissements scolaires plus résilients.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur : Communes, CCPSO pour les écoles primaires

Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
Associations environnementales et de jeunesse	Animation des ateliers, conseils pédagogiques, organisation de projets sur le terrain.
ADEME, AERM	Appui méthodologique, financement partiel, ressources pédagogiques sur l'énergie et l'adaptation.
Canopé / ministère de l'éducation / ADEME	Conception de supports pédagogiques, MOOC, kits et jeux éducatifs.
Public cible :	Parc scolaire primaire du territoire avec les communes. Support pour les collèges et lycées, gérés par le département et la région.

TERRITOIRE(S) COUVERT(S)

- ☒ Ensemble du territoire de la CCPO
☐ Communes (à préciser) :
☐ Action portée à l'échelle du PETR

CALENDRIER ET ETAPES

2025	2026	2027	2028
Accompagnement des établissements scolaires dans la création de leurs plans d'action et leurs labélisations.	Rencontre avec les établissements scolaires non encore engagés dans la démarche.	Renforcement et des initiatives.	Proposition pour les établissements volontaires d'augmenter leur niveau de notation dans le label.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Investissement	Fonctionnement
	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION & CO-BENEFICES ATTENDUS

Amélioration du confort et du bien-être des enfants et adolescents, en réduisant le stress thermique et en favorisant un cadre d'apprentissage plus agréable. Cela contribue également à enrichir la biodiversité locale, à améliorer la qualité de l'air et à sensibiliser la communauté scolaire aux enjeux environnementaux.

INDICATEURS

Qualitatif	Quantitatif
	Espaces aménagés : 100% des écoles disposent d'espace d'ombrage extérieur pouvant accueillir l'ensemble des élèves.

9. Organiser des appels à projets pour des initiatives scolaires sur l'ACC.

Identification générale

- Axe 1,2 ou 3 selon la nature du projet.
- Appels à projets "Écoles adaptées au climat"
- Innovation / Incitation financière

Gain adaptation

Variable

Gain atténuation

Variable

Gain gaz à effet de serre

Variable

CONTEXTE

L'innovation éducative et l'engagement des établissements scolaires sur l'adaptation climatique restent limités en France. Pourtant, des initiatives pilotes telles que le programme "Écoles Durables" en 2022 ont montré que les écoles bénéficiant d'incitations financières réussissent à mobiliser 30 à 50 % de ressources additionnelles pour leurs projets, avec des impacts mesurables sur la consommation énergétique et le bien-être des élèves.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Lancer un appel à projets annuel avec des critères clairs (innovation, impact, faisabilité).
- ☐ Prévoir un budget dédié et des prix (subventions, accompagnement technique).
- ☐ Organiser un jury associant élus, experts et représentants des écoles.
- ☐ Assurer un suivi et une valorisation des projets lauréats.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Financer et valoriser des projets concrets portés par les écoles.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur :	CCPSO, écoles du territoire
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
Région / Département	Soutien financier complémentaire, promotion et communication des projets lauréats.
Collectivités locales	Pilotage du dispositif, coordination avec les écoles et gestion du budget.
Etablissements scolaires	Porteurs des projets, à l'origine des initiatives.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	Ensemble des groupes scolaires, collèges et lycées du territoire.

- ☒ Ensemble du territoire de la CCPO
☐ Communes (à préciser) :
☐ Action portée à l'échelle du PETR

CALENDRIER ET ETAPES

2025	2026	2027	2028
-	Proposition de critères de sélection des projets et du jury.	Lancement de la première édition d'AAP.	Amélioration continue et retour d'expérience de la première édition.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Investissement	Fonctionnement
10 000 €	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Co bénéfices multiples dans le cadre d'un appel à projet. Mais voici une liste de quelques co bénéfices possibles :

- Espaces extérieurs plus agréables et plus sûrs (ombrage, nature, sols adaptés)
- Amélioration du bien-être et de la concentration des élèves
- Opportunités pédagogiques sur le climat, la nature et l'énergie
- Participation citoyenne (co-conception avec élèves, parents, communauté)
- Renforcement du lien social et de l'ouverture de l'école au quartier
- Effet d'exemplarité pour d'autres établissements publics

Point d'attention : veiller à guider les projets afin de répondre aux objectifs de notre démarche tout en laissant une certaine marge de manœuvre aux participants. Proposer un jury neutre afin d'éviter les conflits d'usage.

INDICATEURS

Qualitatif	Quantitatif
• Evaluation des impacts environnementaux : à déterminer par les porteurs du projet.	• Nombre de projets déposés ≥ 6 par appel annuel • Nombre de projets financés : ≥ 3 projets dans la limite d'une enveloppe à déterminer.

10. Structurer les établissements en interne pour faire émerger des plans d'actions et lutter contre les initiatives isolées.

Identification générale

- Axe n°3 : Impliquer la chaîne éducative dans l'ACC à travers des actions concrètes & de l'expérimentation.
- Mise en place de comités "École adaptée au climat"
- Gouvernance / Coordination
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°27

Gain adaptation

+++

Gain atténuation

+++

Gain gaz à effet de serre

Variable

CONTEXTE

Les établissements manquent souvent d'une coordination interne : absence de référent identifié, dispersion des actions et faible suivi des résultats. Cette situation engendre des doublons, une perte de ressources et un impact réduit sur la résilience climatique des écoles. La mise en place de comités structurés pourrait renforcer la cohérence des actions, favoriser le partage de bonnes pratiques et impliquer l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, élèves, parents, personnel technique).

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Nommer un référent climat par école.
- ☐ Constituer un comité associant enseignants, élèves, personnels, parents.
- ☐ Élaborer un plan d'action annuel avec objectifs et indicateurs.
- ☐ Organiser des points réguliers pour suivre l'avancement
- ☐ Mutualiser les bonnes pratiques entre établissements.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Créer une dynamique collective et structurée au sein de chaque établissement.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur :	CCPSO, équipes pédagogiques, élèves référents.
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
Services techniques	Conseil sur la faisabilité des actions, suivi logistique et maintenance.
Associations de parents d'élèves (potentielle)	Participation active, soutien aux initiatives et relais d'information.
Collectivités locales	Pilotage global, coordination entre établissements.

TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	Ensemble des groupes scolaires, collèges et lycées du territoire.
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☐ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Mise en place des premiers comités techniques en établissements.	Continuité de la structuration des groupes.	Continuité de la structuration des groupes.	Groupes de travail structurés dans les établissements scolaires autour des enjeux de transition écologique : présent dans au moins 50% des écoles secondaires du territoire.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Cobénéfices multiples dans le cadre de la mise en place d'un comité technique au sein d'un établissement scolaire.

Point d'attention : Ne pas complexifié à outrance les groupes projets des établissements en voulant en faire trop. Garder une organisation simple et fonctionnelle.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
Vision à 3 ans au moins sur les projets environnementaux des établissements scolaires structurés.	Groupes de travaux structurés dans les établissements scolaires autour des enjeux de transition écologique : présent dans au moins 50% des écoles secondaires du territoire.

11. Créer un clausier proposant des actions d'ACC.

Identification générale

- Axe n°1: Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique.
- Clausier d'adaptation au changement climatique
- Innovation / Expérimentation

Gain adaptation	+++
Gain atténuation	++
Gain gaz à effet de serre	Variable

CONTEXTE

Selon le rapport du Cerema (2025), les vagues de chaleur sont observées de plus en plus tôt dans la saison, dès la mi-juin à l'échelle nationale, et devraient durer jusqu'à mi-septembre d'ici 2050. Face à cet enjeu et aux nombreux autres, la création d'un clausier d'actions permet de tester, évaluer et diffuser des solutions d'adaptation, favorisant ainsi la résilience des habitants face aux impacts du changement climatique.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Identifier des actions innovantes (toits végétalisés, murs anti-chaleur, etc.).
- ☐ Rédiger des fiches techniques et pédagogiques pour chaque action.
- ☐ Évaluer et capitaliser les retours d'expérience.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Proposer un catalogue d'actions expérimentales reproductibles adaptées à toutes les typologies de publics.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur :	Collectivité, club climat
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
Collectivités	Co-pilotage du projet, publication du clausier.
Associations environnementales	Accompagnement éducatif, animation et sensibilisation des usagers.
Club climat	Portage du projet, création du support et des actions.

TERRITOIRE(S) COUVERT(S) Ensemble du territoire.

- ☒ Ensemble du territoire de la CCPO
- ☐ Communes (à préciser) :
- ☐ Action portée à l'échelle du PETR

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Création du club climat.	Détermination de l'action clausier, proposition d'une organisation des informations validées.	Rédaction des premières actions du clausier.	Intégration d'actions dans chacune des thématiques du clausier. Premiers REX.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Cobénéfices multiples et déterminés par les axes identifiés par le Club Climat.

Point d'attention : Créer un clausier permettant à toutes les typologies d'acteurs de notre territoire d'avoir des actions à leurs portées, ne pas proposer uniquement des projets trop ambitieux et coûteux, inadaptés à la majorité des administrés.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
	• Une proposition de clausier en 2026 • Au moins 5 actions validées et intégrées en 2026 • Nombre de vues du clausier (observable une fois mis en ligne)

12. Mettre en place des retours d'expériences des actions proposées.

Identification générale

- Axe n°1: Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique.
- Retours d'expérience "Climat & École"
- Capitalisation / Amélioration continue
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°27

Gain adaptation	++
Gain atténuation	++
Gain gaz à effet de serre	++

CONTEXTE

Dans le cadre de notre démarche de transition écologique et de la mise en œuvre d'actions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique, il est essentiel de capitaliser sur les retours d'expérience (REX).

Chaque projet mené, qu'il s'agisse de sobriété énergétique, de gestion de l'eau ou de sensibilisation, constitue une source précieuse d'enseignements.

Cependant, ces connaissances restent souvent éparpillées ou non formalisées, en particulier lorsqu'une action n'atteint pas l'effet escompté ; ce qui limite la diffusion et la réutilisation.

La mise en place de retours d'expériences "Climat & École" vise à structurer et à valoriser ces connaissances afin de créer une culture collective d'amélioration continue et de renforcer la cohérence des actions menées à l'échelle du territoire.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- Identifier des actions innovantes (toits végétalisés, murs anti-chaleur, etc.).
- Rédiger des fiches techniques et pédagogiques pour chaque action.
- Évaluer et capitaliser les retours d'expérience.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

Créer une dynamique d'apprentissage autour de la transition écologique des établissements scolaires, en favorisant le partage des réussites mais surtout des difficultés et des enseignements issus des projets menés.

PORTAGE & PARTENAIRES	
Porteur :	Collectivité, club climat
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
ADEME	Appui méthodologique pour la capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques.
Associations locales	Généralisation des REX dans la mise en œuvre de leurs actions.
Établissements scolaires	Participation active aux échanges, partage d'expériences concrètes (réussites et difficultés), implication des élèves dans la documentation et la présentation des projets.
Collectivité	Coordination générale, organisation des événements, valorisation des initiatives locales.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	Ensemble du territoire. Principalement les établissements scolaires.
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☐ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Création du club climat et des premiers projets collaboratifs au sein des établissements scolaires.	Création de nouvelles actions, mise en place d'une fiche REX et continuité du club climat.	Utilisation de ce groupe pour réaliser les REX. Création d'un temps d'échange annuel dédié au corp enseignant.	Continuité et généralisation de l'action.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Dans un contexte de changement climatique, bénéficier de retours d'expérience permet un gain de temps et de connaissance indispensable. La mise en place de ce procédé dans le secteur de l'adaptation au changement climatique pourra favoriser le même type de partage d'informations dans d'autres secteurs d'activités auprès des publics ciblés si l'efficacité est avérée.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
• Création d'un temps d'échange annuel dédié aux établissements scolaires.	• REX obligatoire de 100% des projets d'assistances à maîtrise d'usage du territoire. • REX obligatoire de 100% des projets d'éducation à l'environnement du territoire.

13. Créer un guide accessible aux administrés relatif au climat passé et à venir et aux solutions d'adaptation possibles sur le territoire.

Identification générale

- Axe n°3 : Impliquer la chaîne éducative dans l'ACC à travers des actions concrètes & de l'expérimentation.
- Guide pratique "S'adapter au climat sur notre territoire"
- Communication / Accompagnement

Gain adaptation	++++
Gain atténuation	+
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

Malgré les initiatives en place et la documentation déjà existante, l'adaptation au changement climatique d'un territoire suppose une analyse fine et sectorielle des impacts du changement climatique.

La création d'un guide contribue à centraliser les informations et à renforcer la résilience locale, en donnant aux citoyens les informations ainsi que les moyens d'agir à leur échelle et de s'approprier les enjeux climatiques.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Diagnostiquer le climat en cours et à venir sur notre territoire
- ☐ Echanger avec les acteurs locaux par secteur afin d'identifier les vulnérabilités
- ☐ Mettre en forme le document afin de le rendre accessible à tous

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Informer et outiller les administrés pour qu'ils puissent agir à leur échelle.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur :	CCPO
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
ADEME	Appui méthodologique et technique sur les solutions d'adaptation et d'efficacité énergétique, financement partiel, validation des contenus.
Bureau d'étude	Expertise technique, appui à la rédaction, appui méthodologique.
Administrés	Participation aux consultations, apport d'informations.

TERRITOIRE(S) COUVERT(S)

- ☒ Ensemble du territoire de la CCPO
☐ Communes (à préciser) :
☐ Action portée à l'échelle du PETR

CALENDRIER ET ETAPES

2025	2026	2027	2028
Réalisation et présentation des consultations dès 2024. Mise en ligne du diagnostic.	Remise en page afin d'améliorer sa compréhension et de la rendre plus accessible au public.	Potentielle mise à jour avec les acteurs du tourisme.	Mises à jour et remise en page si besoin.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Investissement	Fonctionnement
12 000 € financement ADEME du BE Actierra.	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Permettre à tous les administrés, peu importe leurs niveaux de connaissance en matière de transition écologique, de pouvoir accéder à une information claire et locale leur expliquant les impacts du changement climatique sur leur territoire.

Point d'attention : proposer un outil accessible à tous.

INDICATEURS

Qualitatif	Quantitatif
	- Nombre de contributeurs : 200 - Nombre de consultations en ligne

14. Informer les entreprises du territoire sur les moyens existants pour financer leurs démarches d'adaptation.

Identification générale

- Axe n°1 : Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique.
- Newsletter et actions "Réussir mon adaptation climatique"
- Accompagnement secteur économique
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°23

Gain adaptation	++
Gain atténuation	+
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

Les entreprises locales, notamment les plus petites et les plus récentes, disposent souvent de peu d'informations sur les dispositifs de financement permettant de soutenir leurs projets d'adaptation au changement climatique.

Cette méconnaissance limite la mise en œuvre de mesures concrètes, alors que des subventions, prêts, crédits d'impôt et accompagnements spécialisés existent pour réduire les coûts et faciliter la transition.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Inclure en Newsletter les aides disponibles (subventions, prêts, crédits d'impôt).
- ☐ Relayer l'information via les réseaux professionnels.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Faciliter l'accès aux aides et inciter les entreprises à s'engager.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur :	Le RES'O
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
ADEME	Informations sur les dispositifs de financement.
Chambre consulaire	Mobilisation des entreprises locales, relais d'information via les réseaux professionnels, organisation de sessions d'accompagnement.

Collectivité territoriale	Coordination du projet, organisation des réunions d'information, diffusion de la newsletter et du guide, suivi des indicateurs.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☐ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Identification des aides et intégration de ces dernières dans la Newsletter.	Identification des aides et intégration de ces dernières dans la Newsletter. Focus tourisme vert ?	Identification des aides et intégration de ces dernières dans la Newsletter.	Identification des aides et intégration de ces dernières dans la Newsletter.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

La diffusion d'actualités, d'aides et de subventions en lien avec la transition écologique dans une newsletter renforce la capacité des acteurs à passer à l'action. Cela leur apporte une information claire et accessible tout en améliorant la compréhension des enjeux. Enfin cette méthode permet aux lecteurs de repérer rapidement des opportunités pour réduire leur impact, réduire leur facture énergétique ou améliorer leur cadre de vie.

Point d'attention : avoir un suivi de l'efficacité de cette action en ayant connaissance du nombre d'entreprises ayant demandé des aides / subventions / accompagnements après avoir appris l'existence de ces dispositifs.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
Nombre de dossiers de financement déposés par les entreprises du territoire.	Nombre d'entreprises informées : 50% des entreprises du territoire

15. Mener des actions de sensibilisation à destination des groupes vulnérables.

Identification générale

- Axe n°1 : Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique.
- Actions "Climat & Santé"
- Solidarité / Santé publique

Gain adaptation	++
Gain atténuation	+
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

Les groupes vulnérables, notamment les enfant, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les personnes en situation de précarité, sont particulièrement exposés aux risques sanitaires liés au changement climatique, tels que les vagues de chaleur, les épisodes de pollution de l'air et les événements climatiques extrêmes.

Ces populations sont confrontées à des défis spécifiques :

Isolement social : Les personnes âgées et certaines personnes en situation de handicap peuvent souffrir d'isolement social, limitant leur accès à l'information et à l'aide en cas de besoin.

Accès limité aux soins : Les personnes en situation de précarité peuvent avoir un accès limité aux soins médicaux, ce qui les rend plus vulnérables aux impacts sanitaires du changement climatique.

Conditions de logement précaires : Les logements insalubres ou mal isolés exposent davantage ces populations aux risques liés aux vagues de chaleur et aux intempéries.

Manque d'information adaptée : L'absence de supports d'information clairs et accessibles rend difficile la sensibilisation de ces groupes aux risques climatiques et aux mesures de prévention.

Face à ces enjeux, il est impératif de mettre en place des actions ciblées pour informer, protéger et accompagner ces publics vulnérables, en tenant compte de leurs spécificités et en favorisant une approche inclusive et solidaire.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Identifier les groupes cibles et leurs besoins spécifiques.
- ☐ Créer des supports adaptés (affiches, vidéos, ateliers).
- ☐ Echanger avec les relais d'informations afin de s'assurer de la qualité des données transmises.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

☐ Informer et protéger les publics les plus fragiles.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur : CCPO, associations, professionnels de santé, communes

Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
Associations caritatives	Identification des publics vulnérables, relais sur le terrain, organisation d'ateliers de sensibilisation et de prévention.
Centres sociaux	Animation locale des campagnes, diffusion des supports, accueil des bénéficiaires et coordination des ateliers.
Professionnels de santé	Conseils techniques sur les risques sanitaires liés au climat, formation des relais et bénévoles, participation aux actions de prévention.
ARS	Appui méthodologique et suivi des indicateurs de santé publique.
Collectivité territoriale	Coordination globale du projet, communication, mise en œuvre de solutions.

TERRITOIRE(S) COUVERT(S)

- ☒ Ensemble du territoire de la CCPO
☐ Communes (à préciser) :
☐ Action portée à l'échelle du PETR

CALENDRIER ET ETAPES

2025	2026	2027	2028
Priorisation des actions d'adaptation auprès du public scolaire, l'un des publics vulnérable.	Identification et échange avec les interlocuteurs des autres publics vulnérables et commençant par identifier les groupes auprès desquels les approcher.	Identification des solutions proposées aux divers publics selon les impacts climatiques rencontrés et développement éventuel de nouvelles solutions.	Continuité de l'initiative et des actions de sensibilisation.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
90 000 € financés par CCPSO, PETR, SUEZ, SMEAS	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Les groupes vulnérables sont impactés de manière bien plus importante par les aléas climatiques. La canicule de 2003 par exemple a causée 14 000 morts en 15 jours, avec une surmortalité de 70% chez les 75 à 94 ans. Ces populations : âgée, jeune, en situation de handicap ; ont des particularités uniques mais ont aussi le point commun d'avoir des sensibilités au changement climatique plus importantes que le reste de la population.

Agir spécifiquement sur ces publics est donc une priorité dans le cadre d'une démarche d'adaptation au changement climatique pérenne et cela doit contribuer à préserver leur bonne santé, même durant les épisodes climatiques complexes.

Point d'attention : utiliser des canaux et supports adaptés aux différents publics.

Qualitatif	Quantitatif
Taux de satisfaction des participants via enquête interne $\geq 85\%$	Nombre de personnes sensibilisées

16. Proposer un cycle de conférences sur les impacts du changement climatique.

Identification générale

- Axe n°1 : Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique.
- Cycle d'animations "Nature au cœur : comprendre, aimer, préserver"
- Culture scientifique / Mobilisation
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°20

Gain adaptation	++
Gain atténuation	++
Gain gaz à effet de serre	++

CONTEXTE

La France est confrontée à une accélération des impacts du changement climatique, notamment la multiplication des canicules, des sécheresses, des inondations et des épisodes de pollution de l'air. Ces phénomènes affectent particulièrement les populations vulnérables et les territoires sensibles, mettant en évidence la nécessité d'une mobilisation collective.

Selon l'ADEME, 67 % des Français expriment leur crainte d'une dégradation des conditions de vie en raison du changement climatique, un niveau record jamais atteint (source ADEME). Cependant, une part significative de la population reste insuffisamment informée ou sensibilisée aux enjeux climatiques locaux et aux solutions d'adaptation.

Les collectivités territoriales jouent un rôle clé dans la diffusion de la culture scientifique et la sensibilisation citoyenne. Cette approche s'inscrit dans un objectif de transition écologique transversale, visant à impliquer tous les acteurs du territoire dans la construction d'un avenir résilient face aux défis climatiques.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Programmer des conférences thématiques (forêts, eau, santé, etc.).
- ☐ Inviter des experts et des acteurs locaux.
- ☐ Organiser des débats et des temps d'échange.
- ☐ Initier des méthodes d'apprentissages et d'animation plus ludiques.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Éclairer les habitants et les décideurs sur les impacts et les solutions liées au changement climatique.

PORTAGE & PARTENAIRES	
Porteur :	CCPO, PETR, Ville d'Obernai
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
Associations environnementales et éducatives	Coordination des conférences, animation des débats et ateliers participatifs, sensibilisation du public.
Collectivité territoriale	Pilotage du projet, financement, communication, suivi des indicateurs de participation et de satisfaction.
Espace culturel (Léonardsau)	Mise à disposition de lieux, diffusion des conférences, promotion auprès des habitants, organisation des supports pédagogiques.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	Cycle organisé au château de la Léonardsau, à Obernai.
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☒ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Création du cycle, sélection des animations, lancement de la communication.	Réalisation du cycle. Premiers REX.	Potentielle reconduction du cycle d'animation.	Potentielle reconduction du cycle d'animation.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
10 000 € financés par CCPO dans le cadre du programme accélérateur de transitions, PETR, Ville d'Obernai	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

En permettant de comprendre les mécanismes du vivant et de monter en connaissance sur la nature, ce cycle de conférences favorise des attitudes plus responsables et durables. Cette approche contribue aussi au bien-être, à la santé mentale et à la cohésion sociale, en offrant des moments de partage autour d'expériences positives. Il stimule enfin le passage à l'action en donnant aux participants les clés pour préserver leur environnement au quotidien et devenir acteurs de la transition écologique.

Point d'attention : proposer une pluralité d'outils de sensibilisation et de formation afin de pouvoir toucher tous les publics avec des formats qui leurs correspondent.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
- Taux de satisfaction des participants $\geq 85\%$ - Diversité des modules proposés : au moins 5 types de modules d'animations différents par an.	Nombre de conférences organisées $\geq 15/\text{an}$

17. Créer un réseau d'acteurs citoyens afin d'agir, de partager et d'échanger sur les bonnes pratiques.

Identification générale

- Axe n°1 : Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique.
- Club Climat – Réseau d'échanges, d'actions et de bonnes pratiques
- Coordination / Mutualisation
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°27

Gain adaptation	+++
Gain atténuation	++
Gain gaz à effet de serre	++

CONTEXTE

Le territoire compte de nombreux acteurs : associations, particuliers, établissements scolaires et professionnels, qui développent déjà des actions pour l'adaptation climatique. Ces initiatives, bien que diverses et efficaces, restent souvent isolées.

La création d'un Club Climat permet de mettre en relation ces acteurs, de favoriser le partage de bonnes pratiques et de valoriser les initiatives locales. L'objectif est de renforcer la coopération, la capitalisation des expériences et la mobilisation collective autour de l'adaptation climatique, en s'appuyant sur les compétences et l'engagement existants.

De plus, ce format leur permettra de faire émerger de nouveaux projets et de s'impliquer concrètement dans la stratégie d'adaptation territoriale.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Organiser des rencontres régulières.
- ☐ Animer le réseau et capitaliser les retours d'expérience.
- ☐ Faire émerger des initiatives.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Fédérer les acteurs locaux autour de l'adaptation climatique et encourager les actions remontantes en complément de celles descendantes.

PORTAGE & PARTENAIRES	
Porteur :	CCPO, PETR
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
PETR	Coordination, présentation des initiatives, prise en main future du Club Climat.
Collectivité territoriale	Pilotage global du réseau, coordination des activités, suivi des indicateurs et valorisation des initiatives.
Administrés	Membres du club climat, mise en œuvre des actions, retours d'expériences, échanges.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	Projet actuellement porté à l'échelle de la CCPO mais ayant vocation à se généraliser au niveau de l'ensemble du PETR.
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☒ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Création du club climat. Lancement des premiers projets.	Réalisation des premiers projets. Développement du réseau.	Prise en main du club climat par le PETR, continuité des actions.	Continuité des actions.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Un club climat crée un espace régulier où les participants peuvent mieux comprendre les enjeux environnementaux et agir concrètement. En favorisant l'échange, la coopération et l'expérimentation, il renforce les initiatives de terrain et complète bien les projets portés par les services généraux.

Point d'attention : Veiller à maintenir le dynamisme de ce groupe au fil du temps.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
Projets émergeant du club climat : ≥1 par an	- Nombre de rencontres ≥ 3 par ans - Nombre de participants ≥ 15

18. Organiser un Appel à Projets relatif à des initiatives citoyennes sur l'ACC.

Identification générale

- Axe 1,2 ou 3 selon la nature du projet.
- Appel à projets "Résilience du territoire"
- Innovation sociale / Résilience
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°27

Gain adaptation

Variable

Gain atténuation

Variable

Gain gaz à effet de serre

Variable

CONTEXTE

Le territoire recense un potentiel important d'initiatives citoyennes et associatives, notamment grâce aux dynamiques émergentes du Club Climat, qui fait naître des idées ambitieuses nécessitant un soutien et des financements pour se concrétiser.

L'appel à projets (AAP) "Résilience du territoire" vise à structurer, soutenir et valoriser ces initiatives locales, en facilitant l'appropriation citoyenne des enjeux climatiques et en stimulant l'innovation sociale sur le territoire.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Définir des critères (innovation, impact social, faisabilité).
- ☐ Lancer l'AAP avec un budget dédié.
- ☐ Accompagner les porteurs de projet.
- ☐ Valoriser les lauréats et diffuser les résultats.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Financer et accompagner des projets citoyens ou associatifs qui renforcent la résilience des habitants face aux effets du changement climatique. Encourager l'innovation.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur :	CCPO
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
Associations environnementales, administrés	Participation à l'AAP, mise en œuvre des actions, suivi & évaluation des actions.
Collectivité territoriale	Pilotage global de l'AAP, définition des critères et du budget, accompagnement des porteurs de projet, valorisation des lauréats.

TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☐ Action portée à l'échelle du PETR
-------------------------------------	---

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
-	Détermination des critères de l'AAP (jury, montant, conditions, thématiques).	Lancement et sélection des lauréats de l'année, mise en œuvre des actions.	Suivi & évaluation des premiers projets. Continuité des actions.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
10 000 €	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

Permettre aux habitants d'être créateurs d'actions et proposer une dimension transversale et participative à notre démarche d'adaptation est une nécessité. Un projet aussi ambitieux se mène aux côtés des habitants, leur donner du poids et un rôle de premier ordre est alors un moyen d'encourager les prises d'initiatives, la proactivité et la mobilisation citoyenne.

Point d'attention : veiller à guider les projets afin de répondre aux objectifs de notre démarche tout en laissant une certaine marge de manœuvre aux participants. Proposer un jury neutre afin d'éviter les conflits d'usage.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
Evaluation des impacts : à déterminer par les porteurs du projet.	Nombre de projets déposés >= 5

19. Intégrer les élus et la gouvernance dans une dynamique de prise de compétence sur les questions de transition écologique.

Identification générale - Axe n°1: Former les administrés aux enjeux d'adaptation au changement climatique. - Parcours et gouvernance "Élus & Climat" - Gouvernance / Formation des décideurs - Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°2, 17, 19	Gain adaptation	++++
	Gain atténuation	+++
	Gain gaz à effet de serre	+++

CONTEXTE

Les élus locaux jouent un rôle central dans la planification et la mise en œuvre des politiques d'adaptation et d'atténuation, mais ils disposent parfois de peu de connaissances techniques ou de temps pour se former. Selon une enquête du CNFPT 61 % des élus municipaux déclarent souhaiter se former davantage sur les questions environnementales et climatiques.

L'action "Élus & Climat" vise à former, outiller et mobiliser les élus, afin qu'ils puissent intégrer de manière efficace le changement climatique dans leurs politiques locales et inspirer la mise en œuvre d'initiatives durables sur le territoire.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Intégrer les élus moteurs dans le dispositif national Elus pour le climat de l'ADEME
- ☐ Développer une gouvernance plus axée sur les enjeux de transition écologique
- ☐ Proposer des modules permettant aux décideurs de monter en compétence

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Former et outiller les élus pour leur permettre de monter en compétence et d'intégrer de manière plus efficiente le climat dans leurs politiques.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur :	CCPO, ADEME via « Elus pour agir »
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
ADEME	Apport de connaissances techniques, méthodologiques et financières.
Experts	Intervention sur les enjeux climatiques, retours d'expérience, enseignement des bonnes pratiques.
Collectivité territoriale	Pilotage global, organisation des sessions, mise à disposition de ressources et suivi des indicateurs.

**TERRITOIRE(S)
COUVERT(S)**

- ☒ Ensemble du territoire de la CCPO
☐ Communes (à préciser) :
☐ Action portée à l'échelle du PETR

CALENDRIER ET ETAPES

2025	2026	2027	2028
Montée en compétence des élus de la CP déchet & environnement. Création du COTECH transition écologique. Premières inscriptions d'élus dans le dispositif « élu pour agir ».	Accompagnement des nouveaux élus dans la compréhension de l'adaptation au changement climatique. Création d'une nouvelle CP transition écologique et énergétique. Développement du réseau local élu pour agir. Réorganisation du COTECH.	Coordination de la gouvernance locale avec la gouvernance du PETR relative au PCAET. Suivi & évaluation des actions en cours.	Suivi & évaluation des actions en cours.

BUDGET ET FINANCEMENTS

Investissement	Fonctionnement
2000€	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

La prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans l'ensemble des politiques publiques est l'initiative centrale à mettre en œuvre sur notre territoire. Des élus mieux formés, conscient des enjeux en cours et à venir et capables d'être force de propositions dans la mise en œuvre de solutions est le meilleur moyen à notre disposition pour mener une politique efficiente d'adaptation au changement climatique. Les co-bénéfices sont nombreux : une meilleure gestion de l'eau, un urbanisme favorable à la santé, une meilleure indépendance énergétique, un air moins pollué...

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
• Création de la CP transition écologique et énergétique : assemblée de 18 à 20 élus composé d'Elus pour agir, de délégués siégeant au PETR et de partenaires occasionnels invités selon la thématique. Organe en charge de la mise en œuvre locale du PCEAT, de la labellisation TETE et du suivi des plans d'actions. • Pérennisation du COTECH transition écologique. • Taux de satisfaction des participants aux conférences organisées par le territoire $\geq 85\%$	• Nombre d'Elus pour le climat : 1 par commune • Nombre de conférences organisées pour les élus $\geq 5/\text{an}$

20. Développer le partage de connaissances et la mise en action par le biais de partenariats.

Identification générale

- Axe n°3 : Impliquer la chaîne éducative dans l'ACC à travers des actions concrètes & de l'expérimentation.
- Stratégie partenariale de transition écologique
- Partenariats / amélioration continue
- Lien avec action « Territoire Engagé Transition Ecologique » n°27

Gain adaptation	+++
Gain atténuation	+
Gain gaz à effet de serre	+

CONTEXTE

Au vu des prévisions climatiques, de nombreux organismes s'engagent dans des démarches de transitions écologiques. Ainsi, tout autour de nous, des initiatives naissent, des aides aux financement sont émises, des innovations sont développées.

Pourtant au vu du nombre d'acteurs dans le secteur et de la quantité d'informations à traiter, il est parfois compliqué de réaliser une veille efficace. Il est donc important de constituer un réseau de partenaires diverses afin d'obtenir les informations à temps, de pouvoir bénéficier des aides disponibles et de partager nos expériences avec d'autres acteurs de la transition écologique.

MOYENS DE MISE EN OEUVRE

- ☐ Sélection de partenaires stratégiques au vu de nos objectifs.
- ☐ Signature de convention / intégration des organes de gouvernance de ces partenaires.

OBJECTIFS A ATTEINDRE

- ☐ Créer un réseau structuré et intégré de partenaires afin de limiter au maximum la perte d'informations clés et de pouvoir bénéficier des aides et conseils relatifs à nos projets.

PORTAGE & PARTENAIRES

Porteur :	CCPO
Acteur	Rôle
Partenaire	Rôle / contribution
Bureaux d'études partenaires (ex : ADEUS)	Conception et mise en place d'outils, analyse de données via un observatoire de la décarbonation, recommandations et aide à la décision.
Université de Strasbourg, Université de Haute Alsace	Proactivité sur les projets de recherches universitaires, financement de projets de stages, contribution à l'innovation.
Associations environnementales	Connaissances de terrain, mise en œuvre d'actions, création de projets.

Plan d'actions adaptation au changement climatique 2025-2028

ADEME, CEREMA, Banque des territoires.	Réalisation d'événements, de formations, de colloques. Emissions d'aides financières et techniques.
Partenaires historiques (PETR, communes, autres ComCom, écoles)	Développement de projets locaux.
Collectivité territoriale	Pilotage global du dispositif, coordination des partenaires, capitalisation et diffusion des retours d'expérience.
TERRITOIRE(S) COUVERT(S)	
☒ Ensemble du territoire de la CCPO ☐ Communes (à préciser) : ☐ Action portée à l'échelle du PETR	

CALENDRIER ET ETAPES			
2025	2026	2027	2028
Intégration de la commission développement durable de l'Unistra. Financement d'un projet de stage. Intégration du dispositif Edurénov de la Banque des Territoires. Mise en place d'échanges inter ComCom régulier par le PETR.	Renforcement des liens avec les divers partenaires (signature de convention...) Recherche de nouveaux partenaires afin de répondre à des besoins stratégiques. Formalisation de cette stratégie.	Continuité de l'action.	Continuité de l'action.

BUDGET ET FINANCEMENTS	
Investissement	Fonctionnement
	Moyens constants.

CONTRIBUTION A L'ADAPTATION, CO-BENEFICES ATTENDUS ET RISQUES

La mise en place de partenariats, qu'ils soient techniques ou financiers, a pour intérêt la facilitation et le renforcement de la démarche d'ACC territoriale. Des moyens financiers, humains ou techniques supplémentaires permettront de pouvoir traiter spécifiquement des sujets prioritaires, de financer des actions ambitieuses ou d'aborder certaines situations avec une meilleure technicité.
Point d'attention : nécessité de choisir stratégiquement les partenaires avec qui travailler en priorité afin d'éviter un trop-plein d'interlocuteurs et d'informations qui nuirait à notre efficacité.

INDICATEURS	
Qualitatif	Quantitatif
Formalisation d'un document « Stratégie partenariale ».	- Coordination avec nos parties-prenantes : participation à au moins trois assemblées de chacune de nos principales parties prenantes sur la thématique de la transition écologique : - ADEME - PETR - Participation à au moins une assemblée de chacune de nos parties prenantes secondaires sur la thématique de la transition écologique : - Université de Strasbourg - Lycée agricole - ADEUS - Initiative Durable - Eurométropole de Strasbourg - Office de Tourisme - Intégration de 2 dispositifs partenariales/an

Nota Bene : l'ensemble de ce document répond à l'action n°2 du plan d'action « Territoire Engagé Transition Ecologique ».